

Présidence : M. Jean-Charles Guiguen,

Secrétaire de séance : M. Philippe Brandy,

Membres présents : MME. Véronique Autexier

MM. Philippe Andrieux, Manuel Pinaud, Jean-Jacques Raboisson,

Membres excusés : Néant,

Membre non-excuse : Néant,

Membre invité : Néant.

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39.2 des RG du District), par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : district@foot16.fff.fr.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil
- Formalités
- Civilités
- Informations de l'animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »

- 1 : Etude des forfaits et amendes
- 2 : Reports des rencontres
- 3 : Homologation des décisions de la commission : Litiges et Contentieux

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- 1 : Synthèse de la J4 du championnat D4 – Fournil de Bassac - des 17 et 18 octobre 2026 (5^{ème} journée du championnat D4) et de la J4 du CR7 – Audoin Peinture – des 17 et 18 octobre 2026 (4^{ème} journée du championnat CR7)

4° Question(s) et information(s) diverse(s)

- Etude des courriels/courriers

INTRODUCTION

Accueil : L'animateur remercie les participants de leur présence.

Formalités : Le PV N° 15 ([Lien](#)) de la réunion de la commission des compétitions seniors en date du 14/10/2026 est approuvé sans modification.

Civilités : Les membres de la commission transmettent leurs sincères condoléances à l'épouse de Jean-Louis Dauphin, ainsi qu'à l'ensemble des membres de sa famille. Repose en Paix Jean-Louis.

Informations de l'animateur : Néant.

SUJET(S) « POUR DECISION »**1 – Etude des forfaits et amendes :****Forfait(s) et Amende(s)****CR7 – Poule A – Audouin Peinture**

Etagnac Us 2 (**2^{ème} forfait**) du 17/10/2026

Amende de **30 euros** (Forfait Championnats CR7 et Féminines à 8 – 1^{er} et 2^{ème} Forfait) en application des Tarifs Généraux 2026/2027

CR7 – Poule B – Audouin Peinture

Nercillac Réparsac Ent 3 (**2^{ème} forfait**) du 18/10/2026

Amende de **30 euros** (Forfait Championnats CR7 et Féminines à 8 – 1^{er} et 2^{ème} Forfait) en application des Tarifs Généraux 2026/2027

CR7 – Poule C – Audouin Peinture

Champniers Es 3 (**1^{er} forfait**) du 17/10/2026

Amende de **30 euros** (Forfait Championnats CR7 et Féminines à 8 – 1^{er} et 2^{ème} Forfait) en application des Tarifs Généraux 2026/2027

Décision 1 : La Commission valide les forfaits et amendes

2 – Reports des rencontres

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
D1 – Intersport		Montbron Usa – Verdille Usa	10/10/2026	19/12/2026	19h00
D1 – Intersport		Champniers Es – Alliance foot 3B 2	10/10/2026	14/11/2026	20h00
D1 – Intersport		Nersac Fc – Jarnac Sports 2	10/10/2026	14/11/2026	20h00
D2 – Intersport	A	Gond Pontouvre Gsf – St Severin Palluad Ent	11/10/2026	15/11/2026	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	A	Montbron Usa 2 – Bouex Us	10/10/2026	12/12/2026	17h00
D3 – Menuiseries de la Roche	B	Rouillac Fc – Ent Foot 16	05/09/2026	14/11/2026	20h00
D3 – Menuiseries de la Roche	B	Anais Us – Rouillac Fc	10/10/2026	19/12/2026	19h00
D3 – Menuiseries de la Roche	D	Grande Champagne Js 2 – Es Ars	10/10/2026	19/12/2026	18h00
D4 – Fournil de Bassac	A	St Maurice Manot – Taize Aizie Les Adjots	25/10/2026	20/12/2026	15h00
D4 – Fournil de Bassac	A	Fontafie Fc 2 – Js Exideuil 2	10/04/2027	12/12/2026	19h00
D4 – Fournil de Bassac	E	Voeuil As 3 – Isle Espagnac Fcc 2 (Match à Huis clos)	20/09/2026	11/11/2026	15h00
D4 – Fournil de Bassac	F	Villebois Hte Boeme 2 – Ent Chateauneuf Abv 2	24/10/2026	12/12/2026	18h00
D4 – Fournil de Bassac	G	Merpins As 2 – Nercillac Reparsac Ent 2	18/10/2026	13/12/2026	13h00

Décision 2 : La Commission valide les nouveaux reports et demande au secrétariat d'informer les clubs et la CDA.

3 – Homologation des décisions de la commission : Litiges et Contentieux

MATCH N°56545408 CHAMPIONNAT D4 – FOURNIL DE BASSAC – POULE F – SALLES D'ANGLES AS / CHANTILLAC US du 11/10/2026

La commission :

Donne match perdu par pénalité à l'équipe de Chantillac Us (moins 1 point, 0 but à 3) pour en attribuer le bénéfice à l'équipe de Salles d'Angles As.

Décision 1 : La Commission homologue les décisions de la commission : Litiges et Contentieux

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

- 1 : Synthèse de la J4 du championnat D4 – Fournil de Bassac - des 17 et 18 octobre 2026 (5^{ème} journée du championnat D4) et de la J4 du CR7 – Audouin Peinture – des 17 et 18 octobre 2026 (4^{ème} journée du championnat CR7)

Championnat D4 – Fournil de Bassac

- 37 matchs programmés
- 36 réalisés
- 1 Reporté
- 204 buts marqués, Moyenne = 5,666 buts par match
- 6 FM depuis le début de saison concernant 5 équipes

FM = Forfait match

FG = Forfait Général

Championnat CR7 – Audouin Peinture

- 20 matchs programmés
- 17 réalisés
- 3 FM
- 147 buts marqués, Moyenne = 8,647 buts par match
- 8 FM depuis le début de saison concernant 6 équipes

FM = Forfait match

FG = Forfait Général

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

Etude des courriels/courriers reçus

- LA ROCHE RIVIERES FC TARDOIRE, des 15 et 20/10/2026, pris note,
- US ETAGNAC, du 16/10/2026, pris note,
- AS MERPINS, du 17/10/2026, pris note,
- AS VILLEBOIS HTE BOEME, du 19/10/2026, pris note,
- FC CROUIN, du 19/10/2026, pris note,
- US BANDIAT FOOT, du 19/10/2026, pris note,
- TAIZE AIZIE LES ADJOTS, du 21/10/2026, pris note,
- ES CHAMPNIERS, du 16/10/2026, pris note,

- ES NERCILLAC REPARSAC, du 16/10/2026, pris note.

RECAPITULATIF DES DECISIONS

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
	PV n°15 du 14/10/2026	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
1	Etude des forfaits et amendes	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
2	Reports des rencontres	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
3	Homologation des décisions de la commission : Litiges et Contentieux	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat

Début de séance à 17h45. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h45

La prochaine réunion est fixée au MERCREDI 28 OCTOBRE 2026 à 16H45, **sauf avis contraire**.

L'animateur,
Jean-Charles GUIGUEN



Le Secrétaire
Philippe Brandy

